

## Chômage très faible pour les diplômés de licence pro

Les diplômés ayant validé une licence professionnelle en 2005 se sont majoritairement insérés sur le marché du travail (moins d'un quart d'entre eux poursuivent encore des études, un an et demi après l'obtention de leur diplôme) et dans des conditions nettement meilleures que leurs camarades des promotions précédentes : taux de chômage très faible (6,5%), emplois plus stables et mieux rémunérés. Ces résultats semblent donc confirmer la reconnaissance croissante de ce titre sur le marché du travail ainsi que l'efficacité de l'apprentissage (qui concerne près de la moitié des étudiants en formation initiale dans ces licences pro).

### Plus des trois quarts des diplômés sont sur le marché du travail

Dix huit mois après avoir obtenu une licence professionnelle, un peu moins du quart (24 %) des diplômés de la promotion 2005 sont inscrits dans une formation et plus des trois quarts (76 %) ont choisi la vie active : 71 % occupent un emploi et 5 % en recherchent un.

#### Taux de chômage particulièrement faible

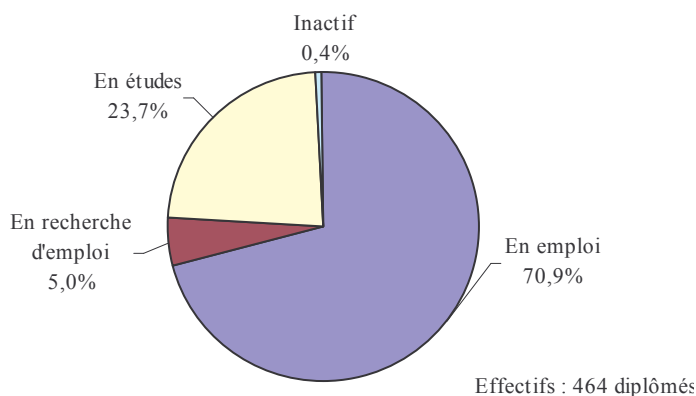
En avril 2007, **6,5 % des actifs sont à la recherche d'un emploi**. La faiblesse du taux de chômage des diplômés 2005 est doublement remarquable : d'une part, c'est le plus faible observé depuis la création des licences professionnelles à l'UMLV et d'autre part, le marché de l'emploi demeure morose malgré une légère embellie (cf. l'encadré *Un marché de l'emploi légèrement plus favorable*). De plus, parmi les diplômés en recherche d'emploi, seuls 8 (sur 23) n'ont occupé aucun emploi depuis leur sortie d'études.

Au moment de l'enquête, les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle sous le régime de l'apprentissage sont moins souvent au chômage (2 % contre 10 %).

#### Plus de 8 diplômés sur 10 ont un emploi stable

Les diplômés en emploi au moment de l'enquête ont majoritairement des emplois durables : 70 % ont signé un CDI (dont 6 un CNE) et 13 % sont fonctionnaires. Toutefois, 15 % des diplômés ont une situation moins stable : 12 % ont signé des CDD (dont la moitié de moins d'un an), 5 diplômés sont intérimaires, 5 sont intermittents du spectacle (tous issus de la licence professionnelle *Techniques et activités de l'image et du son*). 5 personnes sont indépendantes, soit parce qu'elles ont créé leur activité, soit parce qu'elles travaillent en free lance.

Situation des diplômés 2005 en avril 2007



Source : Enquête licence professionnelle, UMLV, 2007

## *Un marché de l'emploi légèrement plus favorable*

En mars 2007, le marché de l'emploi connaît une légère embellie par rapport à mars 2006 : le nombre d'offres d'emploi déposées à l'ANPE a crû de 3,2 %. De plus, le taux de chômage, qui s'établit à 8,3 % en mars 2007 est en baisse (- 1,1 point). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 10,8 %. Le chômage des jeunes de moins de 25 ans est toutefois relativement haut (21,2 %) mais aussi en baisse (- 0,8 points).

Les diplômés de licence professionnelle 2005 bénéficient donc d'un contexte favorable. Néanmoins, leur taux de chômage (6,5 %) reste remarquable au regard de celui d'autres diplômés : 10 % des diplômés de l'enseignement supérieur long (bac + 3 ou plus) sont à la recherche d'un emploi (promotions sorties entre 1 et 4 ans du système scolaire) et 12 % des diplômés de l'enseignement supérieur court.

Source : DARES 2007, INSEE, 2007

## *Des diplômés employés à leur niveau*

Selon la nomenclature des PCS de l'INSEE, 69 % des diplômés exercent des professions correspondant à la catégorie des professions intermédiaires (techniciens et contremaîtres notamment) et 18 % peuvent être classés dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Plus de la moitié de ces derniers sont issus de la licence professionnelle *Santé - management dans les systèmes de santé* qu'ils avaient suivi en formation continue. En effet, cette licence professionnelle s'inscrit dans une formation plus large pour devenir cadre de santé. 12 % des diplômés sont déclassés puisqu'ils occupent des postes d'employés ou d'ouvriers.

La grande majorité des diplômés en emploi (92 %) se déclarent globalement satisfaits de leur licence professionnelle (ils sont même 22 % à se déclarer très satisfaits) et les trois quarts estiment que les missions qui leur sont confiées correspondent à leur niveau d'études. 57 % pensent que les enseignements suivis en licence professionnelle correspondent aux compétences qu'ils doivent mettre en œuvre. Logiquement, les diplômés qui occupent des postes d'employés ou d'ouvriers sont un peu plus critiques : seuls 43 % estiment que leurs missions correspondent à leur niveau d'études (contre 80 % pour les autres) et 38 % (contre 60 %) pensent que les enseignements de licence professionnelle correspondent aux compétences qui leur sont nécessaires.

## *Un accès rapide à l'emploi*

Le temps d'accès au première emploi est relativement rapide : en moyenne 3,15 mois entre la sortie de licence professionnelle et la prise de poste (2 mois pour les diplômés insérés sur le marché de l'emploi dès la sortie de licence professionnelle et 11 mois pour ceux ayant prolongé leurs études d'un an).

Les deux tiers des diplômés soulignent le rôle clé qu'a pu avoir leur licence professionnelle pour obtenir leur emploi. Ils mettent particulièrement en avant les compétences qu'ils ont acquises et qui sont, d'après eux, recherchées, ou le fait qu'une licence professionnelle est un diplôme spécialisé dans un domaine d'activité. Pour eux, une licence professionnelle constitue un atout supplémentaire par rapport à un BTS. D'autres insistent sur l'expérience acquise lors de stage ou grâce à l'apprentissage. D'ailleurs, 32 % des diplômés ont été embauchés dans l'organisme formateur (même s'ils ont pu le quitter depuis) : **48 % des apprentis ont été recrutés dans leur entreprise de formation et 21 % des étudiants ont été recrutés dans l'organisme où ils ont effectué leur stage.**

Un tiers des diplômés pensent que leur licence professionnelle n'a pas joué de façon significative pour leur recrutement : soit parce qu'ils estiment que leur BTS ou DUT suffisait pour obtenir leur emploi, soit parce qu'ils pensent que leur expérience professionnelle antérieure ou postérieure à la licence professionnelle a joué davantage. Ceux ayant prolongé leurs études d'un an mettent en avant le rôle prépondérant de leur formation complémentaire. Enfin quelques uns évoquent le fait qu'il n'y a aucune relation entre leur emploi actuel et leur licence professionnelle.

### Situation des diplômés 2002, 2003, 2004 et 2005 18 mois après la licence

	Diplômés 2002	Diplômés 2003	Diplômés 2004	Diplômés 2005
Vie active (%)	62	81	73	76
Poursuite d'études (%)	37	17	26	24
Taux de chômage (%)	20	11	10	6,5
Emploi stable (%)	75	75	75	83
Salaire net médian <sup>1</sup> (euros)	1425	1517	1500	1600

<sup>1</sup> Les primes que les salariés peuvent recevoir ont été mensualisées

Sources : Enquêtes licences professionnelles 2007, 2006, 2005 et 2004, UMLV

## **Meilleure rémunération**

Au moment de l'enquête, la moitié des salariés<sup>1</sup> à temps plein<sup>2</sup> perçoivent une rémunération mensuelle nette supérieure à **1 600 euros**<sup>3</sup>. Et la moitié des diplômés 2005 perçoivent entre 1350 et 1900 euros mensuels. Le salaire médian des diplômés de la promotion 2005 est supérieur de 100 euros à celui des diplômés 2004.

Le salaire médian des salariés a augmenté de 200 euros depuis leur première rémunération : la moitié des salariés ont reçu un salaire supérieur à 1 400 euros pour leur première rétribution.

### **Méthodologie**

Les diplômés de licence professionnelle de la promotion 2005 ont été enquêtés en mars et avril 2007 par téléphone afin d'évaluer leur insertion professionnelle. Les informations collectées ont été complétées par les caractéristiques socio-démographiques contenues dans la base de données des inscrits de l'UMLV (APOGEE).

Parmi les 553 diplômés, 499 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 90 %. Les caractéristiques socio-démographiques et scolaires des non répondants ne diffèrent pas de manière significative de celles des répondants. Aussi les résultats de l'enquête peuvent être étendus à l'ensemble des diplômés.

Les étudiants engagés dans un cursus d'ingénieur à l'ESIEE parallèlement à leur inscription en licence professionnelle en réseaux et télécommunications ont été retirés de l'analyse dans la mesure où ils valident cette licence professionnelle par équivalence. D'ailleurs, la majorité d'entre eux (plus des trois quarts) continuent leur cursus d'ingénieur après la licence professionnelle.

Au final, cette étude porte sur 464 étudiants enquêtés.

## **Des emplois en Ile-de-France**

Plus des trois quarts des diplômés travaillent en Ile-de-France et plus particulièrement à Paris (23 %). Seuls 12 % travaillent en Seine-et-Marne. 22 % travaillent en province ; il s'agit majoritairement d'étudiants originaires de province (80 %). La plupart sont retournés dans leur département d'origine ou dans un département limitrophe.

Les diplômés sont employés essentiellement dans une entreprise privée (78 %). 16 % sont salariés de la Fonction publique (majoritairement des étudiants ayant suivi leur licence professionnelle en formation continue) et 2 % travaillent dans le secteur associatif.

La moitié des salariés du privé travaillent dans de petites structures (moins de 50 salariés sur leur site) mais 47 % appartiennent à un groupe de plus de 500 salariés.

***Les diplômés 2005 de licence professionnelle semblent connaître une meilleure insertion professionnelle que leurs prédécesseurs : moindre chômage, emplois plus stables, meilleures rémunérations. Les futures enquêtes montreront s'il s'agit d'une tendance lourde ou d'un phénomène conjoncturel.***

### **La promotion 2005\***

Les diplômés sont essentiellement originaires de deux types de formations : 58 % ont intégré leur licence professionnelle avec un BTS et 21 % avec un DUT. Certains étudiants sont déjà titulaires d'un bac + 3 (5 %), souvent une licence générale mais secondairement une autre licence professionnelle. 7 % des étudiants, titulaires d'un diplôme d'infirmière, s'inscrivent en licence professionnelle après plusieurs années de pratique. En effet, la licence professionnelle « Santé - management dans les systèmes de santé » est une composante d'une formation pour devenir cadre de santé : pour valider cette formation, cette licence professionnelle est nécessaire, mais pas suffisante.

La grande majorité des étudiants (85 %) suivent leur licence professionnelle en formation initiale. Parmi eux, 45 % ont choisi l'apprentissage. La plupart ont intégré une licence professionnelle sans interruption d'études (85 %) ou après un an d'interruption (11 %). 15 % des étudiants sont inscrits sous le régime de la formation continue. Ces étudiants reprennent leurs études après 10 ans d'interruption en moyenne. Un peu plus de la moitié d'entre eux ont validé la licence professionnelle « Santé - management dans les systèmes de santé ».

\* Etudiants de l'ESIEE exclus

<sup>1</sup> Seulement les salariés travaillant en France.

<sup>2</sup> Ce qui représente 98 % des diplômés en emploi.

<sup>3</sup> Les primes que les salariés peuvent recevoir ont été mensualisées.

## Un peu moins du quart sont en études

Dès la rentrée universitaire suivant l'obtention de la licence professionnelle, 30 % des étudiants se sont réinscrits dans une formation : 60 % d'entre eux ont choisi un master, 15 % une formation en commerce, 7 % une formation d'ingénieur. La poursuite d'études semble être un parcours logique pour ces étudiants : seuls 14 % avaient recherché un emploi avant de s'inscrire dans une formation. Une suite logique que propose l'UMLV : 71 % des étudiants qui poursuivent en master se sont inscrits à l'UMLV. 43 % des étudiants qui continuent leurs études sont issus de 4 licences professionnelles, et se retrouvent principalement dans 3 masters. Ainsi, certains étudiants trouvent à l'UMLV un master qui complète leur formation de licence.

A l'issue de cette année d'études, 84 % des étudiants ont réussi leurs examens.

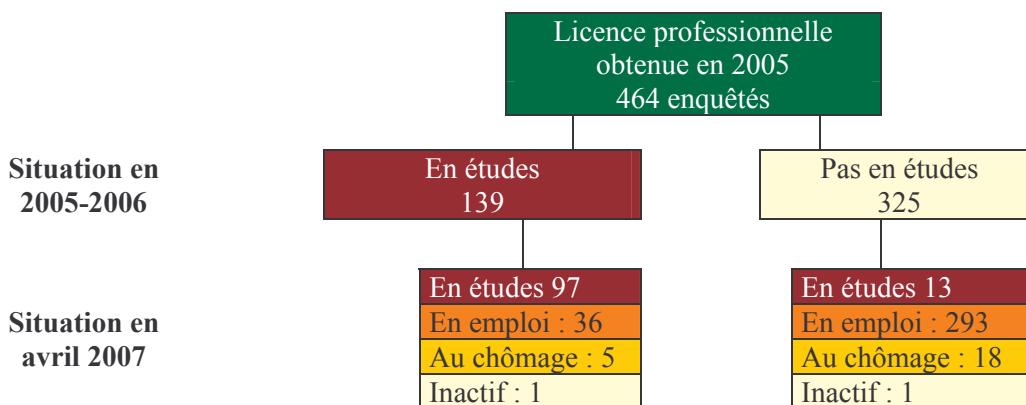
### *En 2006-2007, 24 % des étudiants sont inscrits dans une formation*

En 2005-2006, 24 % des diplômés de licence professionnelle poursuivent leurs études :

- 70 % des étudiants ayant continué leurs études immédiatement après la licence professionnelle sont toujours en formation. Les étudiants ayant validé leur année de formation sont plus nombreux à se réinscrire que ceux n'ayant pas validé leur année (77 % contre 32 %). Très peu d'étudiants se réorientent : les étudiants ayant validé leur année continuent leur parcours ; les autres redoublent.
- 4 % (soit 13 personnes) des étudiants qui avaient interrompu leurs études après la licence professionnelle se sont finalement inscrits dans une formation en 2005-2006. Parmi ces 13 personnes, 6 n'ont occupé aucun emploi depuis leur licence professionnelle.

*Finalemment, 33 % des étudiants ont poursuivi leur études au moins une année après leur licence professionnelle.*

### Parcours des diplômés de licence professionnelle de l'UMLV



Source : Enquête licence professionnelle, UMLV, 2007

### *Pour aller plus loin*

#### **DARES**

*Le marché du travail en mars 2007*

DARES, Premières informations, premières synthèses n°18.1, mai 2007.

#### **OFIPE résultats**

*Conditions d'emploi stables pour les licences pro*

Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°72, juin 2006.